

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

BUREAUX : { 99 rue St-Jacques, Montréal.
124 rue d'Aiguillon, Québec.

ABONNEMENTS : { Montréal, un an, \$2.00
Canada, " 1.50

VOL. VII

MONTREAL, VENDREDI, 10 JUILLET 1891

No 19

N. F. BEDARD

17 rue William, Montréal
Marchand de fromage

A COMMISSION
et Négociant de toutes sortes de Fournitures
pour
Fromageries et Beurrieres
AGENT DE
MacPherson & Schell
Alexandria, Ont.

pour la vente de leur fameux bois à boîte reconnu par le grand nombre des fromagers comme n'ayant pas son égal ici en Canada, ainsi que leur moulin à plier les boîtes lequel travaille à perfection.
On pourra voir ce moulin et un échantillon du bois à mon magasin.
Pour prix et plus amples détails veuillez correspondre à l'adresse ci-dessus.
Pour communication par téléphone, demandez le No. 2461.

SAINDOUX



EMPAQUETÉ EN
Seaux de 3, 5, 10 et 20 lbs.
et en tinettes de 50 lbs.

LE SAINDOUX
ANCHOR
est bien supérieur aux saindoux de Chicago.
Et se vend à meilleur marché.

M. LAING & SONS
Empaqueurs, Montréal.
DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX
En Vente chez tous les Epiciers.
Bureau : Telephone No. 344
MAISON D'EMPAQUETAGE :
Telephone No. 6036.

Tel. Bell 129. Tel. Federal 181.

Chs. Langlois & Cie
Marchands-Commissionnaires de
PROVISIONS
Pâtates au char, Beurre, Œufs, Fromage, Lard, Saindoux.
191, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL.
Entrepôts, 161 rue Sanguinet.

DUCKETT, HODGE & Cie
EXPORTATEURS DE
BEURRE ET FROMAGE
et Marchands de
PROVISIONS-EN GENERAL
104 rue des Sœurs Grises
Coin de la rue, William MONTREAL

McArthur Corneille & Co.

Fabricants et Importateurs de
Couleurs et de Vernis
VERRE A VITRE
Glaces ordinaires et de choix.—Polies.
Huiles de toute espèce.
Produits chimiques, Teintures, etc.
Propriétaires de la marque célèbre Crown
Diamond de BLANC DE PLOMB.
310 A 316 RUE ST-PAUL

J. A. VAILLANCOURT
MARCHAND-COMMISSIONNAIRE de PROVISIONS
333 rue des Commissaires

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS placés aux prix les plus avantageux.
Attention spéciale donnée aux consignations de beurre et de fromage.
Avances libérales sur consignations.
TINETTES en belle épinette blanche 30, 50 et 70 lbs, fournitures pour fromageries.
Spécialité de tinettes pour beurrieres. Aussi meilleur sel anglais pour beurrieres.
Sollicite la consignation de toutes sortes de produits agricoles.

Revue des Marchés

Montréal, 9 juillet 1891.
GRAINS ET FARINES
Marchés de Gros

Les marchés d'Europe sont toujours à la baisse. *Mark Lane Express*, à la date du 6 juillet, dit : " Les blés anglais pendant la semaine dernière ont baissé de 6d., et les blés étrangers de 1s. (par quarter de 8 minots), excepté ceux de Californie qui sont comparativement fermes. Les rapports sur la récolte en Angleterre montrent une perspective encourageante. Le rendement par acre promet de dépasser trente minots.

NORTH AMERICAN TOBACCO

Offre en vente au prix du gros les tabacs suivants :

Le Roxe Navy, 3 et 4 à la lb. - à chiquer
" Pocket pieces, 12 à la lb. "
" Solace 12 à la lb. - - - "
24 carats, 7 à la lb. - - - à fumer
Baltic Navy, 3 à la lb. - - - "
Crown Solace, 12 à la lb. - - - "

Nous recommandons ces tabacs comme étant ce qui peut se fabriquer de mieux au Canada.

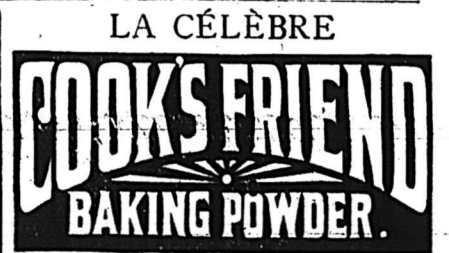
S'adresser au
No. 144 Rue St-Georges.
MONTREAL.

L'orge donne aussi de bonnes promesses et l'avoine donnera une bonne récolte, tandis que les pois et les haricots se tiennent dans la moyenne."

Beerboom, à la date du 8 juillet, cote le marché du blé à Liverpool tranquille et les pois canadiens (en hausse) à 6s. 5d. Les nouvelles par télégraphe de France et de Russie sont meilleures ; il ne faut pas s'en rapporter aux appréciations sans autorité qui trouvent place quelquefois dans les dépêches de la presse associée et que publient les journaux politiques. Ainsi ces journaux publiaient mardi une dépêche disant que la Russie n'avait pas cette année de blé à exporter et qu'elle n'en aurait même pas assez pour sa propre consommation ce qui est une absurdité.

L'Economiste Français, à la date du 20 juin, dit : "Le beau temps paraît être complètement établi. Il n'est que temps et notre impression est qu'il n'est même plus temps, en ce sens que nos récoltes ne regagneront qu'une partie du retard considérable qu'elles ont subi et que leur rendement, déjà réduit par les sévices de l'hiver, le sera encore davantage par le printemps désastreux qu'elles viennent de traverser. Quoiqu'il en soit, nous devons toujours nous contenter de l'arrivée des chaleurs et souhaiter qu'elles se maintiennent jusqu'aux moissons, coupées cependant par de légères pluies."

Malgré l'opinion pessimiste du confrère, les marchés de province, en France, qui sont plus à portée de se renseigner immédiatement, ont été constamment à la baisse depuis un couple de mois, et ont encore aujourd'hui la même tendance. Naturellement, la diminution de 3 fr. par 100 kilos sur les droits de douane, qui sera appliquée à partir du 10 juillet, a son influence sur les cours, mais la raison principale de la baisse c'est que, d'après



est une marchandise honnête et pure ; c'est la marchandise avec laquelle on peut fonder un commerce et le maintenir prospère.

W. D. McLAREN
Seul Fabricant - MONTREAL.

J. P. BEAUDOIN. A. LORRAIN.
Beaudoin & Lorrain
MARCHANDS A COMMISSION

— DE —
Produits en Général
259 rue des Commissaires
Vis-à-vis la Douane, MONTREAL.

Tinettes d'épinette blanche.
Correspondance sollicitée.
Téléphone Bell, 1688

O. DEROME

Tient constamment en main des
VIANDES de toutes SORTES
A des Prix très réduits
Tels que : Bœuf, Veau, Mouton, Lard, Venaison, etc., frais et salé.
No. 53 MARCHE BONSECOURS

D. A. BEAULIEU

Peintre de maisons et d'enseignes
Spécialité de décoration d'églises, de chapelles, d'édifices publics, résidences privées.
Fabricant de vitraux peints et en mosaïque.
1936 B, RUE STE-CATHERINE, Montreal
Téléphone Bell No. 3342.

Plans et estimés fournis pour toutes sortes de décorations.

Cie de Telephone Bell du Canada

C. F. SISE, Président,
GEO. W. MOSS, Vice-Prés.
C. P. SCLATER, Sec.-Trésorier.

Cette Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de 10 à 25 piastres le set. Ces instruments sont protégés par les brevets que possède la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations et pourront se servir des lignes principales aux prix des abonnés.

La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications téléphoniques, avec le bureau de télégraphie le plus proche, ou encore construira des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier leurs résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à manufacturer toutes sortes d'appareils électriques.
Pour détails complets s'adresser au bureau de la Compagnie à Montréal

Pour Vendre vos Propriétés
Annoncez dans le PRIX COURANT.

HUDON, HÉBERT & CIE.

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Provisions

EN GROS

304 et 306 RUE ST-PAUL — 143 et 145 des Commissaires.

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MÉSSE, et tenons constamment en mains, pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragone et les Sauternes.

Les Sucres Granulés,
les Sucres Jaunes et
les Sirops de la

St. Lawrence Sugar Refining Co.

SONT PURS.

- PAS DE BLEU -

Aucune matière colorante n'est employée
dans la fabrication de

NOS SUCRES GRANULÉS.

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Epicerie

242, 244 et 246 RUE ST-PAUL, vis-à-vis la rue St-Vincent.

Département spécial:—Farine, Provisions, Beurre, Graisse, Lard, etc.

Nous nous chargeons de la vente de BEURRE, ŒUFS et autres Produits que vous voudrez bien nous consigner.

87, 89, 91 et 93 rue des Commissaires, MONTREAL.

Médaille d'Or à l'Exposition de Québec.

Médaille à l'Exposition de Toronto.

Compagnie Centrale de la Charente

ALEXANDRE MATIGNON & CIE.

COGNAC

Véritable Cognac, Fine Champagne, en fûts, bouteilles, flasks, carafes.

AGENTS:

A Québec: H. Beutey, rue de la Fabrique.

A Brantford: T. S. Hamilton & Cie.

A MONTREAL: JAMES ALLEN, 6 St-NICOLAS.

Prière de se méfier des contrefaçons.

EUGENE L'AFRICAIN

ARTISTE PEINTRE

Depuis nombre d'années chez MM. Notman & Son

Atelier: 1608 rue Notre-Dame.

Portraits à l'huile, Couleur à l'Eau, Pastel, Crayon, etc., aussi Copies d'après Photographies grandes et fines dans tous les genres.

Remède de Dr Sey

Remède du Dr Sey

Lotio Fernenne

Amers Indigènes

Régénérateur Capillaire Audette

PROPRIÉTAIRE,

S. LACHANCE



MM. Laviolette & Nelson

PHARMACIENS

1605 RUE NOTRE-DAME

Coin de la Rue St-Gabriel.

Agents de Remèdes Brevetés Français et importateurs de Drogues les plus pures; Parfumeries des meilleures maisons de Paris, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Un assortiment de Graines de Bouquet et de Jardin doit être en magasin pour le milieu de mars.

Veillez en prendre note.

N. K. FAIRBANK & CIE.

Chicago, St. Louis, New York et Montréal

Saindoux Raffiné

(Composé)

No. 185 Rue Wellington, 185

Téléphone Bell No. 2943.

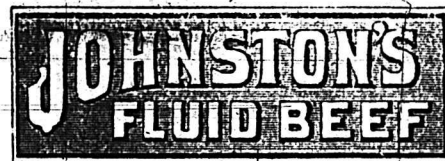
MONTREAL.

Tous les éléments nutritifs du BON BŒUF

Sont

conservés

dans



Un aliment inestimable pour tous ceux qui ont besoin d'une nourriture fortifiante sous une forme facilement digestible.

MOISE AUBIN.

J. A. THIBAUT.

AUBIN & THIBAUT
MARCHANDS de PROVISIONS

Beurre, Fromage, Œufs et Thé

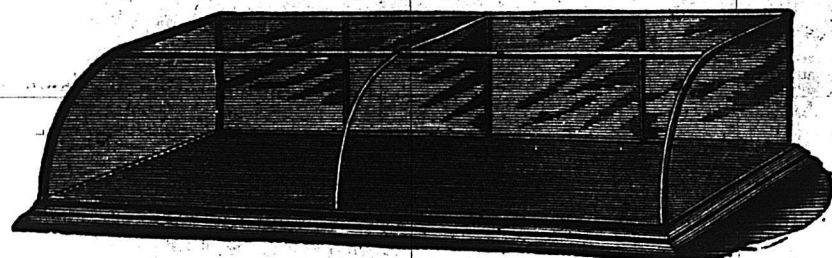
335 Rue des Commissaires,

MONTREAL.

Téléphone Fédéral 1486.

Téléphone Bell 970.

N. B.—Ayant ajouté à notre commerce la spécialité des Thés, nous aurons toujours en mains un assortiment complet de Thés du Japon (vert et noir). Nos prix défient toute compétition. Une visite est respectueusement sollicitée.



MONTREAL SHOW CASE CO.

Manufacturiers de vitrines en argent plaqué, noyer, ébène et mahogany, ainsi que des garnitures pour magasins de bijouteries, de pharmacies, de bars et de magasins. Nouveaux dessins. Demandez le catalogue des vitrines.

Téléphone No. 1444.

30 Rue du Collège, Montréal.

Cognac E. PUET, Médaille à toutes les Expositions
Hautelement recommandé par les Médecins.

Bitter BIKINA, QUATRE MÉDAILLES D'OR
Tonique, digestif et supérieur à tous les Bitters connus.

Liqueurs Extra-Fines Gravet, Guillois & Cie.
—DE LA MAISON— 14 médailles d'or et diplomes d'honneur.

JULES GIROUX, Seul Agent Général } 10 & 12 RUE CLAUDE
ARTHUR LEFAIVRE, Représentant } MONTREAL.

THOS. F. G. FOISY

Seul Fabricant Canadien, au Canada, de

Pianos Droits, Carrés et à Queue.

Mes pianos sont strictement garantis pour cinq ans, avec toutes les sûretés possibles. Réparations importantes faites à la Factorie. Mes pianos sont aussi bons que n'importe quel piano américain, en toutes sortes de bois les plus rares.

Je vends mes pianos absolument bon marché comme manufacturier.

Agents demandés dans tout le Canada.

Toutes communications devront être adressées à

THOS. F. G. FOISY,

Bureau Principal: 429, 431, 433 et 435 Rue ST-LAURENT,

Téléphone 1700.

MONTREAL.

Nos Prix Courants

Thés.

Table listing various tea products like Japon Commun à bon, Nagasaki commun à bon, Congou, Oolong, etc. with prices.

Cafés verts.

Table listing coffee products like Mocha, Java Old Gov, Ceylan Plant, Rio, Maracaibo, Jamaïque, Chicorée.

Cafés rôtis : Prix de Chase & Sanborn.

Table listing roasted coffee products like Standard Java, Old Gov, Impérial, Arabian Mocha, etc.

Épices :

Table listing spices like Poivre blanc, Cannelle, Clous de girofle, Gingembre moulu, Muscade, Macis, Piment, Anis, Moutarde.

Fruits secs :

Table listing dried fruits like Raisins Valence, do Eleme, Loose Muscatels, London Layers, Black Baskets, etc.

Spiriteux : (droits payés)

Table listing spirits like Brandy Hennessey, Martel, Jules Duret, Pinet, Whisky Irlandais, etc.

Table listing wine and spirits like Esprit de vin 65 O. P., Malt, Toddy, Vieux Rye, etc.

Vins :

Table listing various wines like Bordeaux ordinaire, Sicile, Sherry, Porto, Champagne Mumm, etc.

Vinaigre :

Table listing vinegars like Vinaigre Bordeaux, M Lefebvre & Cie, Malt, La Bruyère.

Spécialités de Bouret, Leblanc & Cie :

Table listing specialty products like Mont Royal Standard, Pure English Melt, Vinaigre de Bordeaux, etc.

La Bruyère en dame-jeannes de 4 gallons

Table listing salt products like Sel de table, Sel gros 11 à 12.

Eau de javelle de Cormond & Fontaine :

Table listing Javelle water products like La grosse, La douzaine.

Divers :

Table listing miscellaneous items like Allumettes, Balais, Brosses, Chandelles, Cartes à jouer, etc.

Pâtis et denrées alimentaires :

Table listing pastries and food items like Macaroni importé, Vermicelle, Manioca, Taploca, Barley pot.

Table listing dairy and food products like Lait concentré, Nestlé's food, Rolled oats, Dried wheat, etc.

Farine préparée :

Table listing prepared flour products like Brodie & Havey XXX, do superb, Normandin.

Produits de la "Ireland National Food Co."

Table listing products from Ireland National Food Co. like Ireland XX Pearl barley, Dried wheat, etc.

CONSERVES

Table listing various canned goods like Homards, Sardines, Maquereau, Saumon, etc.

Produits chimiques.

Table listing chemical products like Alun, Borax, Bleu (carré), Pearlina, etc.

Essences et extraits.

Table listing essences and extracts like Eau de Cologne, Eau de Floride Murray & Lemman.

Produits pharmaceutiques.

Table listing pharmaceutical products like Huile de ricin, do do 1 oz. par doz, etc.

Table listing cod liver oil products like Huile de foie du morue, Wyeth's demiards, etc.

Spécialité de S. Lachance :

Table listing specialty products like Remède du P. Mathieu, Remède du Dr Sey, etc.

Spécialités de C. D. Morin :

Table listing specialty products like Sirop du Prince de Galles, Pastilles à vers, etc.

Prix pour les marchands et pharmaciens.

Table listing prices for merchants and pharmacists for various products like Pilules magiques, Gouttes Royales, etc.

CUIRS

Table listing various types of leather and skins like Cuir à sem, Cuir Buffalo, etc.

CHARBON DANS LES CLOS

Table listing charcoal products like Stove, Nut, Egg, Furnace, etc.

HUILES

Table listing various oils like Huile de morue, Huile de loup-marin, Huile de paille, etc.

LE SIROP DE TEREBENTHINE

DU

Dr Laviolette

guérit

Les Maladies des Voies Respiratoire et Urinaire.

Prix 25c et 50c le flacon.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU : No 99, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS :

Montréal, un an.....\$2.00

Canada et Etats-Unis..... 1.50

France.....fr. 12.50

Publié par

La Société de Publication Commerciale

J. MONIER, Directeur.

F. E. FONTAINE, Gérant.

Téléphone Bell, 2602.

Téléphone Fédéral 708.

Les bureaux du PRIX COURANT sont maintenant au No 99, rue St-Jacques, Montréal, coin de la Place d'Armes.

MONTRÉAL, 10 JUILLET 1891

ACTUALITÉS

On évalue à cent millions de chevaux la force totale des machines à vapeur qui existent dans le monde.

* *

On évalue à 60,000 le nombre d'enfants étrangers à Paris, sur ce nombre, plus de 5,000 reçoivent leur éducation gratuitement dans les écoles publiques.

* *

Les marques de commerce étaient connues dans l'antique Babylone et la Chine en a eu 1000 ans avant Jésus-Christ.

En Angleterre, elle furent reconnues par acte du Parlement en 1300.

* *

Un grand observateur a constaté deux choses :

1er Que les grandes rivières coulent à proximité des grandes villes ;
2me que les marchands qui annoncent le plus dans un bon journal sont ceux qui font le mieux leurs affaires.

* *

A Santa Barbara, Californie, on remarqua une vigne énorme, vieille de soixante dix ans qui couvre un espace de 12,000 pieds carrés, un tiers d'arpent et qui produit par an de 10,000 à 12,000 lbs. de raisins. A un pied du sol, le diamètre de la tige est de douze pouces.

* *

Pour pouvoir pratiquer comme architecte en France, il faut être muni d'un diplôme constatant que le porteur a passé quatre ans dans l'étude de sa partie. Les architectes sont responsables pendant vingt ans pour les constructions faites sous leur direction et pendant toute la durée des travaux ils doivent être présent sur les lieux ou y être remplacés par un homme dont ils répondent.

On demande à acheter une propriété, dans les bas des rues St-Hubert, St-Denis, Berri ou Dubord.

Nous conseillons à ceux qui ont des argents à prêter de s'adresser à

C. E. L. DESAULNIERS,

Agent d'immeubles,

62 rue St-Jacques,

qui fait une spécialité de ce genre d'affaires.

Débiteurs riches et débiteurs pauvres

Certains gens sont trop riches pour payer régulièrement. Ils achètent libéralement et sont capables de payer ; on ne peut leur refuser du crédit parce qu'on tient à leur clientèle. Mais quand il s'agit de collecter ! Allez demander aux principaux détailliers de la ville quels sont ceux dont les comptes sont les plus élevés dans leurs livres, les clients riches ou les clients pauvres, et ils vous répondront : les riches.

Le client pauvre a sa limite, s'il dépasse cette limite, le collecteur est après lui, tandis que, pour le client riche, on lui envoie son compte par la malle avec une très courtoise, très humble prière de vouloir bien y penser. Bien des marchands nous ont dit : " Si je pouvais collecter ce qui m'est dû par mes clients riches, je ne m'occuperais pas beaucoup des douteux. C'est ainsi que l'eau va à la rivière. Le client pauvre paie, souvent, pour les faveurs que reçoit le riche. On a besoin d'argent, au magasin, et l'on s'adresse d'abord à ceux dont on s'attend à être payé tout de suite ; chose étrange, ces débiteurs sont toujours parmi les gens qui ont bien de la peine à joindre les deux bouts, parmi les gens à qui l'on ne vend qu'au comptant, ou, ce qui revient au même, à un terme de crédit très court. Le pauvre client, avec son argent comptant, paie pour le riche qui laisse grossir ses comptes et ne prend pas la peine de les régler en temps utile.

Le plus souvent dans les grands magasins, le marchand ne connaît pas ses meilleurs clients. Ceux qui paient comptant ne sont point connus ni appréciés. Nous nous rappelons un cas qui servira d'exemple. Une personne avait acheté un tapis dans un magasin où elle avait l'habitude d'acheter au comptant depuis cinq ans. Le tapis lui fut livré mais C. O. D. (payable sur livraison). L'acheteur se rendit en hâte chez le marchand et lui demanda pourquoi on le traitait ainsi, lui, un vieux client, qui payait aussi bien que n'importe qui. " Votre nom est-il dans nos livres ? " demanda le marchand. " Non Monsieur, répondit l'acheteur. " Est-il nécessaire donc, pour que vous me fassiez crédit de quelques jours, que je vous doive déjà quelque chose ou que j'aie l'habitude d'acheter chez vous à crédit ? C'était certainement une curieuse proposition. Et cependant le marchand avait une certaine justification ; car l'acheteur au comptant n'est pas connu, sa solvabilité n'est pas établie, tout ce qu'on connaît de lui c'est son argent.

Il n'y a pas que dans le détail que ces choses là arrivent. Un épicier établi depuis un an, avait fait tous ses achats au comptant, réalisant ses escomptes et ne voyant jamais son compte entre les mains d'un collecteur. Au mois de mai, il lui fallut payer une forte licence, qui prit presque tout son argent comptant et il se présenta chez son fournisseur pour obtenir quelques jours de crédit, — et le crédit lui fut refusé, jusqu'à plus ample informé,

Mais pour en revenir aux débiteurs riches, on cherche encore la solution de la question : comment les faire payer ? si on leur refuse le crédit, on perd leur clientèle et lorsque les comptes sont trop élevés, on n'ose pas les collecter !

LA FERMETURE DES MAGASINS

Il y a une dizaine d'années bientôt qu'un mouvement actif se produisait, parmi les commis des magasins de nouveautés, à Montréal, pour obtenir que les magasins fussent fermés à 8 h. du soir, tous les jours de la semaine sauf le samedi. Ce mouvement prit, dès le début, une grande intensité ; les commis recueillirent de nombreuses adhésions ; la plupart des patrons leur donnèrent leur concours et l'on put croire un instant qu'ils allaient réussir. L'obstination de quelques marchands récalcitrants, qui d'ailleurs, ne paraissent pas s'être beaucoup enrichis depuis, empêcha le succès complet de l'entreprise, dont il est cependant resté deux bonnes choses qui serviront pour un autre mouvement : la sympathie du public en général et le raccourcissement sensible des heures d'ouverture dans presque dans des magasins.

Les raisons données par les commis pour demander la fermeture des magasins à une heure raisonnable étaient de deux catégories : raisons humanitaires et physiques, raisons morales.

Etre enfermé dans un magasin depuis 7 heures du matin jusqu'à 10 ou 11 heures du soir, presque toujours debout, dans une atmosphère lourde, rarement ventilée, surchargée le soir des émanations du gaz, de l'excédant d'acide carbonique provenant de la respiration des centaines de clients qui se sont succédés dans la journée, ce n'est pas une condition favorable au développement physique des commis, en grande partie des jeunes gens dont le système n'est pas encore formé, des jeunes filles et même des enfants de 12 à 14 ans. Si la journée de 9 ou 10 heures de travail est trop pénible pour les ouvriers, même pour ceux qui travaillent au grand air, à plus forte raison la journée de 13 à 14 heures, quelquefois de 15 à 16 heures doit-elle être trop pénible pour les commis.

Aussi voyez le teint pâle, les traits émaciés, le corps affaibli et sans ressort d'un grand nombre de jeunes gens employés dans nos magasins de nouveautés.

Raisons morales. Le commis dont tout le temps est pris au magasin, n'a pas le temps de songer à la culture de son intelligence, à l'étude, à la récréation mentale ; au sortir du magasin, il lui reste juste assez de temps pour prendre quelques heures de repos trop bien gagné et si quelques-uns prennent sur ce court espace de temps à leur disposition une heure de récréation, ils sont tentés trop souvent de chercher des récréations contrastant avec la monotonie de l'existence au magasin, les récréations excitantes

et malsaines de la buvette ou même d'un genre encore plus pernicieux. Ainsi, manquant du temps convenable pour s'instruire, les commis restent souvent ignorants de tout ce qu'ils n'ont pas appris à l'école et de cela même ils en oublient une grande partie. Comment voudrait-on que ces gens, dont la plupart possèdent, en entrant dans cette carrière, une intelligence vive et prête à s'assimiler beaucoup de connaissances, puissent donner à la société et au pays ce qu'on en pourrait attendre s'ils pouvaient cultiver les facultés que la providence leur a départies ?

Comment veut-on qu'ils recherchent, de préférence, les amusements honnêtes et sains, les récréations morales et intellectuelles, qu'ils fréquentent les salons de bonne compagnie, lorsque ces salons sont déserts à l'heure où ils sortent du magasin ; qu'ils assistent aux conférences instructives, qui sont terminées avant qu'ils soient libres, qu'ils aillent s'instruire aux bibliothèques publiques, qui sont fermées à dix heures du soir ?

Voici donc toute une classe de hommes intelligents dont l'intelligence, faute d'exercice est obligée de s'atrophier et de rester inerte et stationnaire, n'ayant jamais l'occasion de sortir du cercle étroit du boniment à faire pour décider une cliente à faire quelque emplette.

Les arguments que l'on a opposés à la demande des commis sont : la liberté du commerce et la nécessité de tenir les magasins ouverts à l'heure où la femme de l'ouvrier peut venir faire ses achats.

La liberté du commerce est une excellente chose en principe, quoiqu'elle soit assujettie de nos jours à une foule de combines, d'ententes et de conventions qui en restreignent considérablement l'exercice. Mais la liberté individuelle ne peut s'exercer légitimement qu'en autant qu'elle n'empiète pas sur la liberté d'autrui. C'est en vertu de ce principe fondamental que la société impose un grand nombre de lois restrictives, basées sur l'intérêt général, qui pour le bien du plus grand nombre, restreignent la liberté de quelques particuliers. Et le cas actuel nous paraît tout aussi légitime que la plupart de ceux qui ont donné naissance à ces lois restrictives.

On prétend que la femme de l'ouvrier, restée seule à la maison, avec les enfants, pendant toute la journée, ne peut sortir que le soir pour faire ses achats. Comme question de fait, la femme de l'ouvrier ne fait guère ses achats que le samedi soir, lorsque le mari lui a apporté le salaire de la semaine ; or, le samedi soir est excepté et les commis admettent la nécessité de tenir le magasin ouvert assez tard ce soir-là.

Mais un autre fait encore plus facile à constater, c'est que les personnes qui fréquentent les magasins le soir, après huit heures, sont presque toutes d'une autre classe sociale et auraient pu parfaitement venir au magasin dans la journée. Le magasin n'est pour, celles-là, le plus souvent qu'un prétexte pour sortir, pour aller faire une promenade,

pour rencontrer quelqu'ami ; la visite au magasin n'est qu'un accessoire et les malheureux commis s'en aperçoivent bien à la maigreur des achats et à la quantité de marchandises qu'il leur faut étaler pour arriver à faire une vente insignifiante.

La femme de l'ouvrier pourra toujours trouver le temps de faire ses achats, qui ne sont généralement ni longs ni compliqués ; elle sait ce qu'elle veut, en allant au magasin ; elle le demande, ne perd pas son temps à examiner les nouveautés ; son choix est bientôt fait, et le commis peut lui vendre, du moment qu'elle est disposée à acheter, en mitié moins de temps qu'à la femme de classe moyenne ou riche qui souvent entre au magasin plutôt par fantaisie que par besoin.

Cette considération ne peut donc pas prévaloir contre les raisons que nous avons exposées en faveur de la fermeture des magasins à une heure raisonnable.

Comme un nouveau mouvement est en voie de progrès, parmi les commis, pour essayer encore une fois d'obtenir cette mesure, nous avons cru devoir exposer les faits et les arguments de la cause, et nous nous proposons, dans un prochain article, d'étudier les moyens à prendre pour que le mouvement puisse réussir.

Courtiers

Le courtier est celui qui est intermédiaire dans une négociation, dont la mission consiste à transmettre les propositions et à recevoir et constater les acceptations pour l'achat ou la vente des marchandises, pour le placement des fonds, les opérations de bourse.

Les courtiers de marchandises sont des agents qui ont le droit de faire le courtage des marchandises et d'en constater le cours. Le ministère du courtier peut s'appliquer à toutes les transactions. Pour exercer utilement sa profession, le courtier doit posséder plusieurs qualités essentielles et de différents genres. Il doit être prudent et réservé, afin de ne jamais prêter son ministère qu'à des marchés que la loi et la morale avouent ; discret, afin de ne point compromettre par des révélations inopportunes, les intérêts, le crédit et la réputation de ses clients ; probe, pour ne point abuser des avantages qui résultent de sa position dans son intérêt personnel ; actif, parce que la rapidité des transactions est une source de bénéfices pour le commerce.

Dans un autre ordre d'idées, il doit connaître parfaitement les opérations dans lesquelles il s'entremet, tenir régulièrement ses livres, y consigner par ordre tous les marchés pour lesquels il a été employé et rédiger en termes clairs et précis ce qui doit être la loi des parties.

On appelle courtiers marrons ceux qui exercent la charge d'agent de change ou de courtier de marchandises sans avoir obtenu la commission officielle.

Outre les courtiers de marchan-

disés, il y a les courtiers d'assurances qui rédigent les contrats ou la police d'assurance concurremment avec les notaires ; qui en attestent la vérité par leur signature et qui certifient le taux des primes. Les courtiers maritimes qui servent d'interprètes aux capitaines étrangers ne connaissant pas la langue du pays où ils abordent, et des capitaines nationaux qui ont besoin de conseils dans l'accomplissement de leurs devoirs locaux. Les courtiers de vin ou courtiers gourmets qui goûtent les vins en vente pour constater qu'ils ne sont pas gâtés et qui les font goûter sur les ports à ceux qui viennent les marchander.

L'agiotage

Ce mot signifie jeu de bourse, spéculation illicite ; bénéfice usuraire qui se fait sur les monnaies nationales et étrangères, sur les effets commerciaux et sociaux de toutes espèces, sur les fonds publics de divers pays, sur certaines marchandises et sur des entreprises particulières. C'est un trafic illégal, scandaleux, qui consiste à faire venir et disparaître l'or et l'argent, à exciter la cupidité en leur donnant un attrait perfide et dangereux ; à spéculer sur les besoins de l'Etat, à mettre à profit les calamités publiques, à faire naître des moments de détresse, à augmenter le nombre des malheureux, pour créer des ressources passagères et factices ; enfin, à inspirer la crainte ou l'espérance par des manœuvres secrètes et honteuses afin de provoquer, dans des vues d'intérêt personnel, la baisse ou la hausse subite des espèces métalliques, du cours des changes, des rentes, des actions des céréales, des marchandises.

L'usure n'est funeste qu'à un nombre restreint de malheureux, et particulièrement aux dissipateurs, qui inspirent peu de pitié. Le monopole et l'accaparement pèsent douloureusement sur les pauvres consommateurs, surtout quand ils s'exercent sur les denrées de première nécessité. L'agiotage, bien qu'on le déguise sous le nom de spéculation, n'est que la déplorable alliance de l'usure, de l'accaparement, du monopole et très souvent de la friponnerie. Enfin, c'est le métier le plus vil, le plus méprisable, puisque, pour s'y livrer, il ne faut ni étude, ni talent, ni efforts d'esprit, ni fatigue de corps, ni fonds, ni avances, ni réputation, ni probité ; qu'il suffit, pour y réussir, d'user d'adresse et d'imposture pendant trois ou quatre heures du jour ; d'avoir de l'audace et de la chance, et d'apprendre comme les voleurs, quelques termes d'argot, tel que : *croupiers, coulissiers, haussiers, bais-siers, reports, différences, marchés, fermes, libre, à terme, à prime, etc.*

L'agiotage est le fléau de l'agriculture, du commerce, de l'industrie du bonheur domestique, des sciences et des arts, des entreprises nobles et généreuses, des mœurs et de la prospérité publique.

La CATHEDRALE de MONTREAL

Nos lecteurs comprendront que nous ne saurions rester indifférents, personnellement, à l'appel de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, en faveur de sa cathédrale. Outre notre sympathie personnelle, qui est d'accord, sans doute, avec la plupart de nos lecteurs, il y a, pour que nous parlions de cette œuvre dans nos colonnes, un autre motif. C'est que les deux moyens proposés pour arriver à recueillir les sommes nécessaires à l'achèvement de la cathédrale de Montréal, sont tout à fait de notre ressort.

Le premier de ces moyens est une espèce de progression géométrique, partant de l'unité et doublant successivement les résultats jusqu'à la vingtième opération. En partant de 25, par souscription, l'autour de ce projet arrive à un total dépassant \$200,000. Voici ce qu'il propose :

Le point de départ étant, disons, le président du comité, celui-ci passe la souscription à deux adhérents, qui forment la première série ; chacun de ces derniers la passe à deux autres qui forment la seconde série, et ainsi de suite. La 1re série a ainsi 2 souscripteurs.

La 2de	"	4	"
La 3e	"	8	"
La 4e	"	16	"
La 5e	"	32	"
La 6e	"	64	"
La 7e	"	128	"
La 8e	"	256	"
La 9e	"	512	"
La 10e	"	1024	"
La 11e	"	2048	"
La 12e	"	4096	"
La 13e	"	8192	"
La 14e	"	16384	"
La 15e	"	32768	"
La 16e	"	65536	"
La 17e	"	131072	"
La 18e	"	262144	"
La 19e	"	524288	"
La 20e	"	1048576	"

De sorte que, sans demander plus de 25 cents à chaque souscripteur, on parviendrait par ce moyen à réaliser une somme considérable en peu de temps. L'inconvénient, c'est que, pour l'exécution de ce projet, il faut 2,099,150 souscripteurs à 25c., et qu'il est matériellement impossible de les trouver, quand même nous mettrions à contribution tous les catholiques du Canada.

La réussite de ce projet dépend d'ailleurs, outre la condition essentielle d'une population suffisante, de la condition difficile à réaliser qu'aucun des souscripteurs des dix-neuf premières séries ne refuse, ou ne néglige de chercher deux autres souscripteurs. Du moment qu'un tel refus se produit, la progression s'arrête et le déficit est d'autant plus considérable que la personne refusant occupe une position plus élevée dans les séries.

Quelque soit donc le mérite de ce projet, il nous paraît inacceptable.

Le second consiste à demander aux commerçants catholiques le *sou du franc* sur leurs ventes de telle ou telle journée. Le promoteur a

expliqué qu'il s'est pratiqué en Suisse comme ceci :

Le comité dirigeant écrit aux marchands une circulaire leur demandant de consacrer à l'œuvre le *sou du franc*, soit 5 p.c de leurs ventes d'une, deux ou trois journées désignées. A ceux qui acceptent des pancartes sont données pour être affichées à la devanture des magasins ; et le public qui désire s'associer à l'œuvre abonde dans ces magasins. Rien n'empêche que la date choisie ne soit annoncée par les marchands dans les journaux.

Nos lecteurs comprennent combien il leur est facile, en exécutant ce projet, de s'associer à une bonne œuvre sans nuire à leurs intérêts, et même, en attirant à leur magasin une clientèle extraordinaire, parmi laquelle le marchand, s'il est habile, pourra certainement se faire de nouveaux clients réguliers.

Le public, par ce moyen, fait la charité sans s'en apercevoir et sans efforts extraordinaires, sans mise en œuvre d'une organisation spéciale. On arrive en peu de temps à réaliser de magnifiques résultats.

Nous croyons, par conséquent, devoir recommander à l'honorable juge Baby, président du comité, l'adoption du second projet, le *sou du franc*, et nous sommes persuadé que nos abonnés ne nous désavoueraient pas si nous promettons leur concours efficace à l'œuvre de la cathédrale de Montréal.

Agents de Change

On donne ce nom à des officiers ministériels institués dans les villes qui ont une bourse de commerce pour y remplir, à l'égard des opérations qui sont de leur compétence, des formalités analogues à celles que remplissent les notaires dans un autre ordre de transactions. Les agents de changes ont seuls le droit de faire les négociations des effets publics et autres valeurs susceptibles d'être cotées ; de faire pour le compte d'autrui les négociations des lettres de change et billets et de tous papiers commercables et d'en constater le cours.

L'institution des agents de change en France remonte à l'année 1572, époque à laquelle Charles IX créa par un édit, des courtiers de change, deniers et marchandises. Portés à 116 sous Louis XIV, supprimés en 1791 par un décret de l'assemblée nationale, les agents de changes furent rétablis au commencement de l'année 1801 (28 nivose an IX de la République française).

Leur nombre varie suivant l'importance des villes où ils sont institués. Il est aujourd'hui placé à 60 pour la ville de Paris.

La charge d'agent que le titulaire transmet à son successeur par voie de vente, acquiert parfois une valeur énorme. Ainsi il est telle charge d'agent de change qui vaut des millions et qui ne peut être exploitée que par des sociétés de capitalistes, d'où les *quarts*, les *huitièmes d'agents de change*.

Bourses du Commerce

II

Les bourses de commerce sont des réunions, sous le patronage du gouvernement, des commerçants, capitaines de navires, agents de change et courtiers. Le résultat des négociations et des transactions qui opèrent dans la bourse détermine le cours du change, des marchandises, des effets publics, et autres dont le cours est susceptible d'être coté.

Toutes les nations commerçantes ont eu des réunions, des assemblées, des établissements, assimilés aux bourses de commerce. Partout, en effet, les hommes livrés aux spéculations commerciales ont senti la nécessité d'un centre commun pour fixer la valeur des marchandises et recueillir les nouvelles d'intérêt général sur le commerce extérieur. La réunion des commerçants, dans le même local, à la même heure, et lorsqu'ils sont tous également préparés à écouter ou à faire des propositions analogues à leur commerce, multiplie les affaires par la facilité des communications qu'ils donnent aux agents intermédiaires circulant aux milieu d'eux, par les moyens de concilier en peu de temps les intérêts des parties contractantes.

C'est à la bourse que les avis de toutes les places du monde viennent aboutir, comme en un centre commun, et former un faisceau de lumière qui éveille l'émulation générale. C'est à la bourse que les négociants, appelés journallement en présence les uns des autres, apprennent à se connaître, à s'apprécier, et éprouvent plus fortement le besoin de l'estime de leurs égaux. C'est à la bourse que se forme cette opinion commune qui précise le degré de confiance que mérite chaque négociant, soit de la place même, soit des autres villes de commerce avec lesquelles on correspond; d'où résulte la facilité de mesurer le crédit de manière à rendre moins fréquentes et moins funestes les crises sociales qu'occasionnent les faillites. C'est aux bourses de commerce que les commerçants nationaux et étrangers doivent leur sûreté, leurs connaissances et la rapidité de leurs spéculations, soit sur les effets publics, soit sur le change, soit sur les denrées exotiques ou indigènes. La probité et la bonne foi, âmes des transactions commerciales, sont garanties par la moralité des intermédiaires, depuis que les bourses de commerce sont purgées de cette foule d'agents de change et de commerce qui n'avaient pour vocation que le besoin, pour guide que l'avidité, pour instruction que la lecture des affiches, pour frein que la peur de la justice et pour ressource que la fuite et la banqueroute.

Bilodeau & Renaud

COMPTABLES, AUDITEURS ET
COMMISSAIRES

No 15, rue ST-JACQUES

SPECIALITÉ :

Règlement des Affaires de Faillites

Téléphone 2003

ASSOCIATION DES ÉPICIERS

Assemblée régulière mensuelle tenue au Mechanics' Hall, jeudi le 2 juillet 1891:

Présents : M. Edouard Elliott, président, au fauteuil ; M. M. S. Demers, J. E. Manning, B. Connaughton, John Johnston, A. Dionne, D. Ruel, J. J. Robillard, G. Jubinville, P. B. Ménard, L. M. Soucy, W. Corbeil, Jos Paré, J. Lévesque, M. P. Laverty, John Scanlan, S. D. Valières, J. O'Shaughnessy, P. Désormiers, Vital Raby, W. Carignan, et autres.

Le procès verbal de l'assemblée précédente est lu et adopté.

M. le président présente le rapport du comité nommé pour choisir le site du pique-nique. Le comité est allé à Ste-Rose, qui est une localité très agréable; mais il n'y a qu'une plateforme pour la danse et le reste des constructions devrait être à la charge de l'association; le terrain est inégal et aurait besoin d'être nivelé.

Le comité a ensuite visité Huntington où il a été reçu par le maire qui s'est montré très empressé; on a visité l'emplacement proposé qui est tout à fait splendide; mais, pour y accéder, il faut traverser la rivière Châteauguay, large d'une trentaine de verges peut être. Les citoyens de Huntington offrent de construire à leurs frais un pont temporaire en bois de 4 pieds de large pouvant donner passage à deux personnes de front. Il y a à peu près un tiers de mille du chemin de fer au terrain proposé.

Le comité, avec M. M. Scanlan, Laverty, Manning et Lévesque, est allé aussi à Berthier, où les délégués de l'association ont été très bien reçus par M. Chenevert, député et autres. On les a conduit au manoir seigneurial et M. Cuthbert, le seigneur, a mis à leur disposition le parc du manoir. Ce parc se trouve à un demi mille de la station et à un quart de mille de la ville; on s'est engagé à fournir des voitures, autant qu'il en faudra, pour transporter les excursionnistes de la station au parc pour 5 c. par tête, il y aura aussi des voitures qui transporteront du parc au village pour 10 c. aller et retour. Le parc est magnifique, il y a des allées complètement couvertes par les arbres qui les bordent; l'une d'elle mène directement au village; il y a une piste ombragée pour les courses qui mesure au moins 100 verges en ligne droite.

Le dernier site visité a été l'île Clarke, dans le St-Laurent, entre Côteau Station et Valleyfield. Le terrain est splendide mais il n'y a pas d'arbres, pas d'accès à Valleyfield autrement que par un bateau à vapeur.

M. Demers, en français fit un rapport semblable à celui de M. le président. Il lut à l'assemblée une lettre reçue de M. Cuthbert, le seigneur de Berthier, dans laquelle M. Cuthbert offre de faire faire toutes les constructions dont on aura besoin, plateformes, tables, bancs, closets etc. pour \$50; et promet de

voir à ce qu'il y ait suffisamment de buvettes pour la vente de boissons de tempérance, de sandwiches, pâtisseries etc.

Les autres membres du comité déclarèrent concourir dans les précédents rapports.

La question du prix du voyage étant soulevé, M. Demers dit que le Pacifique demande 75 ou 70 c. il ne se rappelle pas au juste, parce qu'il existe une entente avec le Grand Tronc pour les taux à donner pour les excursions; mais que si le Grand Tronc offre le passage pour l'île Clarke à 60 c. le Pacifique réduira son taux pour Berthier à 60 c. pour les adultes et 30 c. pour les enfants. M. le président dit que le Grand Tronc offre le passage pour l'île Clarke à 60 c. et 30 c.

Après quelque discussion, M. Vital Raby propose, secondé par M. W. Carignan, que le pic-nic ait lieu à Berthier, pourvu qu'on puisse faire des arrangements satisfaisants avec le Pacifique Canadien. M. Connaughton fait remarquer que, si l'on se décide pour Berthier avant de s'arranger avec le Pacifique, ce dernier ne voudra plus faire de concession sur les prix. Il propose donc en amendement, secondé par M. Scanlan, que le comité soit autorisé à choisir entre Berthier, Otterburn Park et Huntington, pourvu que l'on puisse faire des arrangements satisfaisants avec une des compagnies de chemin de fer.

M. Raby ayant accepté l'amendement, ce dernier est adopté à l'unanimité.

On procéda, ensuite à la nomination des membres des différents comités pour le pique-nique, comme suit :

JEUX.

M. John Scanlan, président, M. M. John Johnson, John Dixon, R. S. Auld, A. Labrecque, G. Jubinville, A. Dionne, V. Raby, P. Désormiers, Martin Elliott, H. Viger, M. Lemieux, A. Dumont, T. E. Strong, S. Cormier, J. C. Cusson, I. Fillion.

MUSIQUE ET DANSES.

M. J. Lévesque, président, M. M. W. Corbeil, J. B. V. Daoust, P. B. Ménard, Jos. Garcau, P. Legault, A. A. Labrecque, Z. Goulet, W. Duckworth, A. T. Hodge, M. Sheridan Graham, John Maloney, J. E. Beaudry, F. Filatrault, E. Houle.

RAFRAICHISSEMENTS.

M. J. O'Shaughnessy, président, M. M. S. D. Valières, P. Vanier, S. Demers, P. Désormiers, W. Corbeil, M. Melançon, Toussaint Langevin, Narcisse Lapointe, L. Demuy, J. H. Howard, James E. Manning, M. P. Laverty, Peter Murphy, O. Ricard, Geo. St-Jacques, F. Filatrault, F. X. Chadillon, A. A. Joubert.

ANNONCES ET IMPRESSIONS.

M. Ed. Elliott, président, M. M. A. D. Fraser, John Johnson, André Desjardins, S. Demers, échevin Gauthier, E. A. Painchaud.

CHEMINS DE FER.

M. S. Demers, président, M. M. Thos Gauthier, rue Ste-Catherine, J. O'Shaughnessy, Ferd. Décarv,

P. Vanier, Camille Lippé, John Johnson, V. Raby, A. Dionne, J. A. Dussault.

FINANCES.

M. Ed. Elliott, président, M. M. J. O. Lévesque, S. Demers, John Scanlan, J. O'Shaughnessy, B. Connaughton.

RÉCEPTION.

M. B. Connaughton, président, M. M. A. D. Fraser, John Robertson, Félix Bigaouette, échevin Gauthier, J. M. Dufresne, A. A. Labrecque.

Il fut ensuite décidé que le secrétaire adresserait des circulaires aux maisons de gros et aux manufacturiers, pour solliciter des souscriptions et des prix.

M. O'Shaughnessy propose, secondé par M. Johnson, qu'une nouvelle circulaire contenant la résolution de Toronto soit distribuée immédiatement aux épiciers.—Adopté.

Et l'assemblée s'ajourne.

Renseignements Commerciaux

DIVIDENDES

Dans l'affaire de P. A. Gouin, des Trois-Rivières; troisième et dernier dividende payable à partir du 15 juillet. John Hade, curateur.

Dans l'affaire de François Godbout fils, de St-Aimé; premier dividende payable à partir du 30 juillet. A. A. Taillon, curateur, Sorel.

Dans l'affaire de Lonergan frères, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 20 juillet.

Dans l'affaire de W. Sicotte de Montréal, premier dividende payable à partir du 22 juillet. Chas. Desmarreau curateur.

Dans l'affaire de Arpin et Bergeron; premier et dernier dividende payable à partir du 21 juillet. Chas. Desmarreau curateur.

Dans l'affaire de Kelly frères, de Joliette; premier et dernier dividende payable à partir du 20 juillet. Kent & Turcotte, curateurs.

CURATEURS

Messieurs Royer & Burrage ont été nommés curateurs à la faillite de E. W. Jobin, de Brompton Falls.

M. D. Arcand a été nommé curateur à la faillite de Berti & Tourangeau de Québec.

M. M. C. Millier & J. J. Griffith ont été nommés curateurs à la faillite de Robert Price.

M. M. C. Millier, & J. J. Griffith ont été nommés curateurs à la faillite de C. Lamoureux & Cie, de Coaticooke.

A. W. Stevenson a été nommé curateur à la faillite de G. Lewis & Cie, de Montréal.

M. M. C. Millier & J. J. Griffith ont été nommés curateurs à la faillite de James Millar.

Chas. R. Black a été nommé curateurs à la faillite de Radford Brothers, de Montréal.

M. M. Kent et Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de Napoléon Leroux, de Mile-End.

M. M. Kent et Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de Hubert Larose, de Montréal.

M. F. W. Radford a été nommé curateur à la faillite de Perras Feinglass, de Montréal.

FAILLITES

St-Jérome. — M. Jos. C. Lapointe, magasin général, a fait cession de ses biens

NOS PRIX COURANTS

Table listing various metal prices (Métaux) such as copper, lead, zinc, and iron, along with their current market rates in dollars and cents.

Table listing prices for various types of pipes (Tuyaux), fittings (Fittings), and other hardware items, including different materials and specifications.

Table listing prices for glassware (Verres à vitres) such as bottles and jars, categorized by size and quantity.

PICHÉ, TISDALE & CIE. Importateurs de Feronnerie, Peintures, Armes à feu. 253 et 255 RUE ST-PAUL.

D. ALLUISI & FILS. Fabricants de Cintres et Ornaments en Plâtre. 33, Rue Bonsecours, MONTREAL.

L. J. HERARD. Marchand de Ferronneries, Quincailleries, Outils, Ustensiles de Cuisine, etc. 26, Rue Saint-Laurent, MONTREAL.

W. & F. P. CURRIE & CIE. Importateurs de Tuyaux d'Egouts Ecossais, Ciment de Portland, etc. No. 100 Rue des Sœurs Grises, MONTREAL.

Indispensable pour Bureaux! Cabinet ouvert. Le Cabinet comprend une brosse, un peigne, un balais, un pluméau, un verre, un miroir, un savonnetier, etc. NEW YORK TOILET SUPPLY CO.

OCTAVE GILBERT. Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à l'Eau Chaude à vapeur et à Gaz, etc. 503 RUE CRAIG, Montréal.

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-trés. LETOURNEUX, FILS & CIE. Marchands-Ferronniers. Nos. 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

BASTIEN & GAGNON. Plombiers Sanitaires. FERBLANTIERS et COUVREURS. Poseurs d'Appareils à Gaz, à Air, à Eau chaude et à Vapeur. Haute et Basse pression. 1955 RUE STE-CATHERINE. Prix très modérés.

A. CHOUINARD. Marchand de Cuir et Fournitures de Cordonniers. 275, Rue St-Paul. Téléphone 11910. MONTREAL.

H. CLOUTIER. Restaurateur. 224, RUE ST-LAURENT. En face du Marché, Montréal. Vins et Liqueurs de choix, table abondante, cuisine de 1ère classe, prix très modérés.

FÉLIX BOISMENU. Arbitrages, Évaluations. Bureau: 17, Côte de la Place d'Armes. Résidence: 301 Rue St-Hubert. Téléphone No 2277.

ED. BEAUVAIS & Cie. Magasins Généraux. Entrepôt No. 76 V. R. Courtiers de Douane. Marchands à Commission. Marchandises reçues en consignation. Argent avancé sur marchandises.

J. N. LAPRES. Photographie. 208 rue St-Denis, Montréal. Ci-devant de la maison W. NOTMAN & FILS. Portraits de tous genres, et le nouveau procédé imitant gravure sur acier, à des prix libéraux.

Restaurant GILBERT MARTIN. (Ancienne Maison Fortin Frères) Nos 17 et 19 RUE GOSFORD, MONTREAL. En face de l'Hôtel de Ville et du Champ-de-Mars. VINS DE CHOIX, LIQUEURS ET CIGARS.

Prenoveau, Turcot & Martineau. Contracteurs. 407 Rue BERRI, Montréal. BELL TELEPHONE 6915.

E. R. Gareau
AGENTS D'IMMEUBLES ET
 1586 1/2 Rue NOTRE-DAME
 Vis-à-vis le Palais de Justice.
OFFRE EN VENTE propriétés
 de ville et de campagne.
A LOUER, magasins et maisons
 privées.
PRETS D'ARGENT sur première
 hypothèque à 5 o/o.
LOCATION de MAISONS, atten-
 tion particulière donnée à cette
 branche.
 Téléphone Bell 2940.

Alphonse LaBadie
 15, rue St-Lambert
 MONTREAL
 Agent d'Immeubles,
 Assurance,
 Prêts et Collections.
 Attention particulière donnée à l'admini-
 stration de succession, la location de
 maisons et la collection des loyers.
 Téléphone Fédéral, 885. B. B. P. 1036.
 Avec MM. LaBadie & LaBadie, Notaires.

Grant & Landerman
 Bâtisse de la NEW-YORK LIFE
 Chambre No 208, 2e étage
 Agents Généraux
 IMMEUBLES, PLACEMENTS, ASSURANCE
 ET COLLECTION
 Négociation de Prêts, Administration
 de succession
 Spécialité d'Assurance
 Propriétés à vendre dans toutes les par-
 ties de la ville.—Maisons à louer.
 Téléphone 1820

ETABLIS EN 1855.
J. CHRISTIN & CIE.,
 FABRICANTS DE
BOISSONS GAZEUSES,
 Ginger Ale, Limonade,
 Cream Soda, Ginger Beer
 Spécialités:—Cidre-Champagne, Soda Water
 Vichy, en Syphon et en Cylindre.
MARCHANDS DE GLACE.
 149 RUE SANGUINET, Montréal.
 D. W. GAGNON, - - - GERANT

CH. HOLLAND
 VENTE ET ACHAT
 — DE —
PROPRIETES
 SUR COMMISSION
 249, rue St-Jacques

ISIDORE FORTIN
 FABRICANT DE

BOTTES SAUVAGES
 DE TOUTES SORTES
 Souliers en Tweed, Corde royale et électrique
 Souliers Universels et Wigwams.
 Colliers de travail, modèle Américain, doublure
 en vache ou mouton.
 Colliers patentés, etc., etc.
 431, Rue Beaudry, Montréal
 Telephone Bell 6163

L'ECONOMISTE FRANÇAIS
Sommaire de la livraison du
20 juin 1891
 PARTIE ÉCONOMIQUE
 Le Projet Manjan sur la réforme des
 impôts; le monopole de l'accueil; l'ex-
 périence de la Suisse, p. 769.
 Le commerce extérieur de la France
 pendant les cinq premiers mois de l'an-
 née 1891, p. 771.
 Le Partage de l'Afrique; nécessité
 d'un remaniement dans la distribution
 des possessions européennes, p. 771.
 Les Poursuites contre les administra-
 teurs de Panama, 773.
 Le Droit des pauvres: les champs de
 course, les théâtres, les expositions, p.
 774.
 Les Territoires de l'Arizona, du Nou-
 veau-Mexique et l'Etat du Nevada, p.
 775.
 Lettre d'Angleterre: la situation
 monétaire et financière; le commerce
 extérieur du Royaume Uni en mai
 1891; l'immigration en Angleterre d'Is-
 raélites russes; le recensement de 1891,
 etc., p. 777.
 Affaires municipales: l'optique de
 l'histoire de la grève des Omnibus; les
 conséquences éventuelles d'une éché-
 ance; le cinquième et le sixième Etat,
 etc., p. 779.
 Correspondance: les Droits sur les
 bois, p. 781.
 Revue économique, p. 782.
 Nouvelles d'outre mer: Perse, p. 782.

PARTIE COMMERCIALE
 Revue générale, p. 783.—Sucres, p.
 784.—Prix courant des métaux sur la
 place de Paris, p. 785.—Cours des fon-
 tes, p. 785.—Correspondances particu-
 lières; Lyon, le Havre, Marseille, p.
 785.
 REVUE IMMOBILIÈRE
 Adjudications et ventes amiables de
 terrains et de constructions à Paris et
 dans le département de la Seine, p. 786.

PARTIE FINANCIÈRE
 Banque de France.—Banque d'Angle-
 terre.—Tableau général des valeurs.—
 Marché des capitaux disponibles.—Mar-
 ché anglais.—Rentes françaises.—Obliga-
 tions municipales.—Obligations di-
 verses: Portugais, Cacérés.—Actions
 des chemins de fer: chemins Lombards,
 Espagnols et Portugais.—Institutions
 de crédit.—Fonds étrangers: fonds
 Portugais.—Valeurs diverses; Suez.
 —Assurances.—Renseignements finan-
 ciers: Recettes des Omnibus de Paris,
 de la compagnie française de tramways
 et du Canal de Suez.—Changes.—
 Recettes hebdomadaires des chemins
 de fer, p. 787 à 794.
 L'abonnement pour les pays faisant
 partie de l'Union postale est: un an,
 44 fr.; six mois, 22 fr.
 S'adresser aux bureaux: Cité Ber-
 gère, 2, à Paris.

J. & P. BRUNET
 Importateurs et Ma- facturiers de
 Monuments, Tombes, Charniers,
 Poteaux, Copings et toutes sortes
 d'Ouvrages de Cimetières
 Spécialité: Doubles Cercueils en Marbre.
 Ces nouveaux Cercueils sont préférables à tous
 autres connus sur ce continent.
 Réparations en tous genres à des prix très
 modérés.
 Résidence privée: J. BRUNET, Côtés-des
 Neiges. Téléphone 4666.
 Résidence privée: Pla. BRUNET, Entrep-
 reneur-Briguetier, 381 rue Berri. Bell Téléphone
 6323.

Banque Ville-Marie
 BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL
 Capital souscrit - - - \$500,000
 DIRECTEURS:
 W. WEIR, pres., W. STRACHAN, vice-pres.
 O. FAUCHER, JOHN T. WILSON, GODF. WEIR.
 UBALDE GARAND, cuisier.
 SUCCURSALES:
 Berteier, Hull, Lachute, Louiseville, Nicolet,
 St. Césaire, Ste. Thérèse.
 Département de l'Épargne:
 Bureau Principal, Hochelaga et Pointe St.
 Charles, Montréal.
 Agents à New-York:
 The National Bank of the Republic.
 Londres: Banque de Montréal.
 Paris: La Société Générale.

La Banque Jacques-Cartier
 Bureau principal, Montréal.
 CAPITAL PAYE - - - \$500,000
 RESERVE - - - 150,000
 DIRECTEURS:
 Alph. Desjardins, M.P., président.
 A. S. Hamelin, vice-président.
 Lucien Huot, Dumont Laviolette.
 A. L. de Martigny.
 Bureau principal:
 A. de Martigny, directeur-gérant.
 D. W. Brunet, assistant-gérant.
 R. St Germain, inspecteur.
 Agences:
 Beauharnois, H. Dorion, gérant
 Drummondville, J. E. Girouard, gérant
 Fraserville, J. F. Pollard, gérant
 Laurentides, Q. A. Boyer, gérant
 Plessisville, Chèvrefils et Lacerte, gérant
 St Sauveur Québec, N. Dion, gérant
 St Hyacinthe, A. Clément, gérant
 St Simon, D. Denis, gérant
 Valleyfield, L. de Martigny, gérant
 Victoriaville, A. Marchand, gérant
 Ste Cunégonde, Mont., G. N. Ducharme, gérant
 St Jean Baptiste, M. Bourret, gérant
 Rue Ontario, C. H. Guilmet, gérant
 St Henri, Q. F. St Germain, gérant
 Corresp. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co.
 do à Paris, Crédit Lyonnais.
 do à New York, Nat. Bank of Republic.

OSCAR GAUDET
 AVOCAT
 1572, NOTRE-DAME
 MONTREAL

Compagnie d'Assurance Mutuelle
 Contre le feu de la Cité de
 Montréal,
 No. 7 Côte St-Lambert
 Réduction de 50 p. c. sur les
 taux ordinaires.

"LA ROYALE"
 D'ANGLETERRE
 BUREAU PRINCIPAL, AU CANADA - - - - - MONTREAL
 CAPITAL - - - - - \$ 10,000,000
 VERSEMENTS - - - - - \$29,000,000
 Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds
 du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.
 LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies
 d'Assurance contre l'Incendie du monde.
 WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résidant.
 E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents principaux du Départ. français, Montréal.

"LA CANADIENNE"
 Compagnie d'Assurance sur la Vie
 Un montant excédant les obligations de la Compagnie envers les assurés sera déposé au
 crédit du gouvernement
Bureaux: 114, rue St-Jacques
 — En face du Bureau de Poste, MONTREAL
 Conseil d'Administration—L'honorable J. G. Laviolette, Président; F. X. Moisan, négo-
 ciant, Vice-Président; l'honorable J. E. Robidoux, procureur-général; l'honorable G.
 Bresse, M.C.L.; l'honorable H. C. Malhot, J.C.S., Aylmer, P.Q.; A. S. Hamelin, éche-
 vin, vice-président banque Jacques-Cartier; J. G. Laviolette, M.D.; J. S. Michaud
 Secrétaire.
 Agents demandés pour la ville et la campagne. Expérience pas absolument nécessaire
 S'adresser avec certificats par lettre à P. GARON, Gérant.

Banque d'Hochelaga
 Capital versé - - - \$710,100
 Réserve - - - 100,000
 F. X. St Charles, président.
 R. Bickerdike, vice-président.
 C. Chaput, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt
 Directeurs.
 M. J. A. Prendergast, gérant.
 C. A. Giroux, assistant-gérant.
 A. W. Blouin, inspecteur.
 Bureau Principal - - - MONTREAL
 Succursales - - - - - Gérants.
 Trois-Rivières - - - H. N. Boire
 Joliette - - - J. H. Ostigny
 Sorel - - - A. A. Larocque
 Valleyfield - - - S. Fortier
 Abattoirs de l'Est - - -
 Vankleek Hill, Ont. - - - Wm. Ferguson
 Département d'épargne, au bureau principal
 et aux succursales.
 Correspondants:
 Londres, Ang., The Clydesdale Bank, limited.
 Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
 New York, The National Park Bank.
 Boston, The Maverick National Bank.
 Collections dans tout le Canada aux taux les
 plus bas.
 Emet des crédits commerciaux et des lettres
 circulaires pour les voyageurs, payables dans
 toutes les parties du monde.

LE PRIX COURANT
FEDERAL TELEPHONE COMPANY
 INGÉNIEURS et FABRICANTS
 de toutes sortes
 d'Appareils Téléphoniques.
 Estimés fournis pour la pose de lignes pri-
 vées, de bureaux et réseaux locaux
 et d'échanges.
 Seuls manufacturiers au Canada du
Téléphone System "LAW"
 le plus parfait système de téléphone.
 JAMES WRIGHT, Gerant. WM. CASSIDY, Prés.

LA CIE D'ASSURANCE
PHOENIX
 DE HARTFORD, Conn.
 Etablie en 1854
 Capital comptant.....\$2,000,000
 Actif..... 5,305,000
 Succursale au Canada.—Bureau principal:
 No 114, Rue Saint-Jacques, Montréal
 GERALD A. HART, Gérant-Général
 On sollicite une part de votre assurance con-
 tre le feu pour cette compagnie riche et de con-
 fiance, qui a la réputation de régler les réclama-
 tions promptement et libéralement.
 CYRILL LEAURIN, G. MAITLAND SMITH,
 Agents à Montréal.

Ça

vaut

la peine

d'en

prendre

note.

Bottes Granby

Claques Granby

Pardessus Granby

Imperméables Granby

La

première

valeur

du

marché.

Rien d'égal à ces Marchandises en qualité!

"L'IMPERIALE"

DE LONDRES

Compagnie d'Assurance contre le Feu

FONDÉE EN 1803

ACTIF : AU-DESSUS DE \$9,000,000.

Bureau principal pour le Canada et Bureau pour Montréal :

Dans le splendide Edifice de la Compagnie, sur la PLACE d'ARMES

EN FACE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

E. D. LACY, Gérant-résident.

The Canada Sugar Refining Company

(LIMITED), MONTREAL

Offre en vente toutes sortes de Sucres raffinés et Sirops de la marque bien connue

— DE —

*Redpath***CERTIFICATS DE FORCE ET DE PURETÉ**

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC

MONTREAL, 9 sept. 1887.

A "The Canada Sugar Refining Co'y.",
Montréal.

MESSIEURS, — J'ai personnellement pris des échantillons d'un stock considérable de votre sucre granulé, marque "REDPATH", et les ai examinés avec soin au polariscope. J'ai trouvé que ces échantillons atteignent d'aussi près la pureté absolue qu'on peut y atteindre par aucun procédé de raffinage.

L'épreuve au polariscope, hier, a donné 99.90 p.c. de pur sucre de canne, ce que l'on peut considérer dans le commerce comme du SUCRE ABSOLUMENT PUR.

JOHN BAKER EDWARDS,

Ph. D., D.C.L., F.C.S.,

Analyste public pour le District de Montréal
et Professeur de Chimie.

LABORATOIRE DE CHIMIE

FACULTÉ DE MÉDECINE, UNIVERSITÉ MCGILL

MONTREAL, 9 sept. 1887.

A "The Canada Sugar Refining Co'y.",
Montréal.

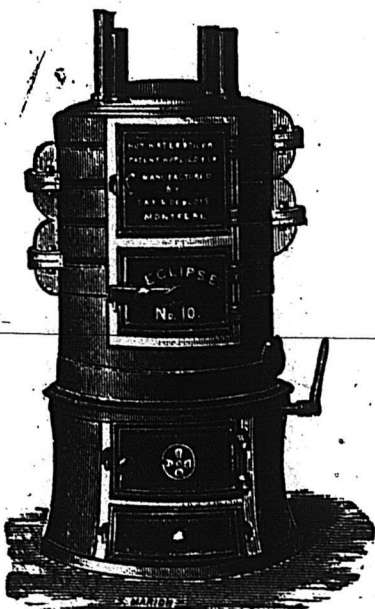
MESSIEURS, — J'ai pris et examiné un échantillon de votre sucre "EXTRA GRANULE", et je trouve qu'il contient 99.88 p.c. de sucre pur. C'est, de fait, le meilleur et le plus pur que l'on puisse manufacturer.

Votre dévoué,

G. P. GIRDWOOD.

Mechanic's Foundry!**Day & DeBlois**

110 à 120 RUE ANNE

Manufacturiers des Célèbres Four-
naises à Eau Chaude**ECLIPSE et ETNA**pour le chauffage de maisons et
d'édifices publics.Nous manufacturons toute sorte d'ou-
vrage en Fonte, telles que Colonnes,
Balcons, Escaliers, etc.Nous défions toute compétition tant
pour la qualité de nos Fournaises
ainsi que des prix.**BRODIE & HARVIE**
Marchands de Farines

Fabricants de la

*Farine Préparée au Levain de
Brodie & Harvie.*Farine d'avoine, Farine de Graham, Blé cassé,
Farine de seigle, Maïs pilé, Farine de blé
d'inde, Son, Grains de fourrage

10 & 12 rue Bleury, Montréal.

Banque d'Hochelaga

DIVIDENDE No 30

A VIS est par le présent donné qu'un divi-
dende de (2) deux et demi pour cent, au
taux de six pour cent par année, a été déclaré
pour les cinq mois finissant le 31 mai prochain,
sur le capital payé de cette institution, et qu'il
sera payable au bureau de la banque, à Mont-
réal, et à ses succursales, le et après le 1er de
mai prochain. Le livre de transfert sera fermé
du 17 au 31 mai inclusivement.
Par ordre du bureau,M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant.